MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

POUR LA REHABILITATION DU PLATEAU 2D ET DU PALIER ADJACENT 2 CD DU BATIMENT DE L'UIOSS DE LA MARNE

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

Marché à procédure adaptée

n° 02-2026

Dénomination du Pouvoir adjudicateur (maître d'ouvrage):

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

(C.P.A.M) de la MARNE

14, rue du Ruisselet

51100 REIMS

Le pouvoir adjudicateur est représenté par :

Madame la Directrice de la CPAM de la Marne, Sandrine LORNE

SOMMAIRE

1 TITRE DE L'OPÉRATION : Réaménagement du plateau 2D et palier adjacent CD 3
1.1 Nature de l'opération : 3
1.2 Contexte : 3
1.2.1 Description de l'opération envisagée 4
1.2.2 Contenu des éléments de mission 4
1.2.3 Calendrier prévisionnel 5
2 COÛT GLOBAL DE L'OPÉRATION ENVISAGÉE 5

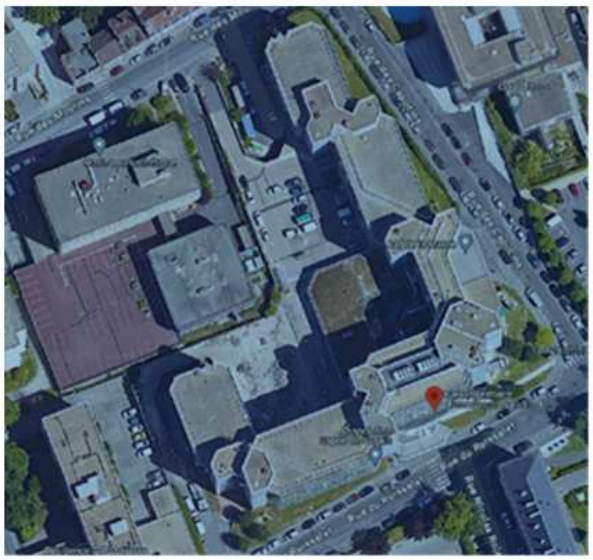
1 TITRE DE L'OPÉRATION : Réaménagement du plateau 2D et palier adjacent CD

1.1 Nature de l'opération :

Réaménagement du plateau 2D de l'UIOSS de la Marne afin d'accueillir les agents de la PFS MDA, actuellement situé 14 rue Gabriel Voisin à Reims.

1.2 Contexte :

La rationalisation des espaces de l'UIOSS a permis la libération d'un plateau. Notre projet vise à installer la PFS MDA sur ce plateau libre afin de pouvoir rendre un bâtiment, actuellement en location, et ainsi réaliser des économies sur les charges de fonctionnement. Ce transfert permettra également de réduire le ratio m²/ résidents.





Présentation du bâtiment

L'établissement possède une emprise au sol de 33 000 m2 de surface brute.

Le bâtiment s'élève sur un sous-sol surmonté d'un rez-de-jardin, lui-même surmonté d'un rez-de-chaussée, lui-même surmontées de 4 à 7 étages selon les ailes du bâtiment.

L'établissement est composé de cinq ailes (A à F), situées en enfilades et séparées par des paliers noyaux intégrant les colonnes d'ascenseurs, les cages d'escaliers et des locaux à risques courants.

Les bâtiments sont rattachés entre eux par des paliers d'accès regroupant les escaliers, ascenseurs, blocs sanitaires, locaux techniques.

1.2.1 Description de l'opération envisagée

- Réaménagement du plateau 2D du bâtiment de l'UIOSS de la Marne de plateforme téléphonique (environ 392 m²)
- Réaménagement du palier adjacent 2CD pour accueillir un local sous-répartiteur sur le modèle du local existant sur le palier 1er AB
- Les travaux seront exécutés dans une zone désamiantée.
- Le planning prévisionnel prévoit une réalisation des travaux entre aout 2027 et novembre 2027.
- Une attention particulière doit être apportée à l'acoustique des lieux.

1.2.2 Contenu des éléments de mission

La mission de maitrise d'œuvre sera exercée conformément aux missions de maîtrise d'œuvre définies aux articles L 2431-1 à 3 et R 2431-1 à 3 du code de la commande publique.

Le contenu des éléments de mission constituant la mission confiée au maître d'œuvre, sera en tout point conforme aux missions définies aux articles R 2431-4 à 23 du code de la commande publique.

Le présent marché est constitué des éléments suivants :

DIAG	Etude de diagnostic
APS	Avant-projet sommaire *le maître d'œuvre devra prendre contact avec le SDIS de Reims, afin de faire valider la nature des travaux projetés de cette opération vis-à-vis du RVRMD réalisé en octobre 2021*
APD	Avant-projet définitif
PRO	Etudes de projet
ACT	Assistance au maître de l'ouvrage pour la passation des contrats de travaux *La mission comprend notamment, la rédaction par le maître d'œuvre, en relation avec le maître d'ouvrage, d'un dossier de consultation aux entreprises (DCE) dont les pièces administratives suivantes :* - *CCTP de travaux et ses annexes/plans ;* - *Planning prévisionnel des travaux ;* - *CCAP de travaux ;* - *Déclaration de travaux et notice de sécurité ;* - *RC de travaux ;* - *Cadre de réponses avec les critères de notation ;* - *Analyse des offres et des candidatures des candidats ;* - *Réunion de présentation du rapport d'analyse des offres.*
EXE	EXE « totale » y compris « VISA »

DET	Direction de l'exécution des contrats de travaux
AOR	Assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement
OPC	Ordonnancement, pilotage et coordination

1.2.3 Calendrier prévisionnel

Publication semaine 35

1) Réception des offres : semaine 39
2) Analyse des offres : semaine 40-41
3) Semaine 42 à 44 instructions PRECI (Pôle régionale de compétence immobilière) et CNAM pour avis technique et accord financier
4) Notification de la consultation : estimée semaine 44 (au plus tard le 30/10/2026 – à réception du courrier par messagerie électronique)
5) Démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre : à la notification du marché
6) Dans le cadre de la déclaration des travaux, l'ensemble des documents réglementaires et notamment la notice de sécurité seront à la charge du MOE.

7) Remise des livrables par le MOE (prévoir réunion d'échanges avec le MOA) : janvier/février 2027
8) Publication marché de travaux : mars ou avril 2027
9) Notification de/des (l') entreprise (s) du marché de travaux : mai 2027
10) Démarrage des travaux : aout ou septembre 2027
11) Date de fin de travaux souhaité : 30/11/2027

2 COÛT GLOBAL DE L'OPÉRATION ENVISAGÉE

Le Pôle Régional de Compétence Immobilière de l'Assurance Maladie a effectué une première estimation du coût prévisionnel des travaux a 345 000,00€ HT (cout travaux uniquement), et un montant prévisionnel TDC de 469 890,00€.

Allotissement prévisionnel des travaux (à titre informatif) :

- Lot 1 : plâtrerie, cloisons légères et faux plafonds – aménagement des bureaux et des circulations ;
- Lot 2 : menuiseries intérieures et cloisons vitrées – aménagement des bureaux et des circulations ;
- Lot 3 : acoustique – traitement acoustique par panneaux muraux et panneaux de séparation entre bureaux ;
- Lot 4 : électricité, courants forts, courants faibles – aménagement des bureaux et des circulations, création du réseaux informatiques conforme au cahier des charges qui sera transmis par la Direction du Réseau de l'assurance maladie ;
- Lot 5 : plomberie – création et adaptation des arrivées d'eau et des évacuations pour l'aménagement de l'espace détente/pause ;

■ Lot 6 : ventilation, climatisation – raccordement des gaines aux réseaux existants, déplacement des bouches de ventilation, rééquilibrage des débits d'air dans les locaux modifiés et mise en place d'un système de climatisation ;

■ Lot 7 : revêtements muraux, peintures, revêtements de sols – remise à neuf des murs, plafonds et sols (PVC et flotex) des bureaux et des circulations

A noter que la partie chauffage est déjà prise en charge par un prestataire dans le cadre d'un autre marché. Le Maitre d'œuvre devra se coordonner avec le marché en cours.